

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT COMMENCENT !

Le projet d'aménagement *Les Messageries* se situe sur le site SNCF de 6 hectares qui s'étend le long du faisceau ferré de Gare de Lyon, entre la rue de Rambouillet et la rue du Charolais.

Composé de logements (dont 60 % de logements sociaux), d'immeubles pour des activités économiques, commerces, services de quartier et équipements, et de nombreux espaces végétalisés dont un jardin central d'un hectare, *Les Messageries* seront un quartier bas-carbone, végétalisé et agréable à vivre au cœur du 12^e arrondissement.

La mise en place des bungalows de chantier et la réalisation des sondages auront lieu début septembre. **Les travaux, quant à eux, démarreront le 12 septembre.**

Première étape pour les travaux d'aménagement : les travaux dits « de viabilisation » du site se dérouleront jusqu'à fin 2023. Ils permettront de réaliser les infrastructures de desserte des futurs immeubles et les équipements nécessaires au démarrage de leur construction. Suivront les travaux de construction des différents bâtiments, puis la fin des travaux d'aménagement.



POUR TOUT SAVOIR
SUR VOTRE FUTUR QUARTIER

espacesferroviaires.sncf.com/messageries

ESPACES
FERROVIAIRES



ÇA SE DÉROULE DANS LES PROCHAINS MOIS



VOUS AVEZ DIT « TRAVAUX DE VIABILISATION » ?

Les travaux de viabilisation de la phase 1 consistent à aménager la parcelle du projet en amont des travaux de construction afin de rendre possible leur exécution. En plus de la réalisation des infrastructures et des équipements nécessaires au bon déroulé des chantiers, ces travaux impliquent :

DANS LES PROCHAINS MOIS

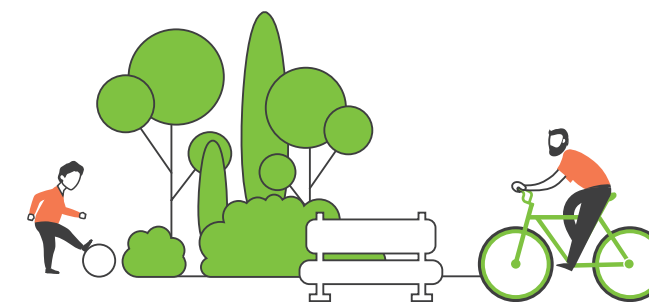
- La démolition de divers équipements enterrés ;
- Le terrassement pour la mise à niveau du site. Les déblais produits *in situ* seront réutilisés au maximum pour limiter les circulations d'engins dans le quartier ;
- La réalisation des pistes de chantier permettant la sortie des engins de chantier par le boulevard de Bercy à partir du premier trimestre 2023, afin de limiter leur circulation dans le quartier ;
- L'installation des différents réseaux desservant le quartier (jusqu'à fin 2023) : réseau de chaleur (CPCU), desserte électrique (ENEDIS), réseaux télécom, éclairage public, etc.

JUSQU'À FIN 2023

- La création des « égouts » (appelés galeries d'assainissement) accueillant les réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires au fonctionnement des futurs bâtiments ;
- La réalisation de la structure des futures voies (chaussées et trottoirs, hors aménagements de surface réalisés ultérieurement) ;
- L'implantation de l'éclairage provisoire des pistes de chantier.



QUELS SONT LES IMPACTS DES TRAVAUX SUR LA VÉGÉTATION EXISTANTE ?



La mise en œuvre du projet urbain impactera la végétation en deux endroits du site.

- La réalisation des différentes voies, et notamment de la voie d'accès pompiers, nécessite l'abattage d'arbres présents à l'intérieur de l'emprise du projet. La majorité de ces arbres sont des Ailanthes, une espèce invasive et nuisible qui se retrouve le long des voies de chemin de fer. Celle-ci empêche le développement de la biodiversité, notamment de la végétation native du bassin parisien.
- L'aménagement d'un trottoir rue Jorge Semprún, au dernier trimestre 2022, impliquera le retrait d'environ 180 m² de jardinières existantes. Ce trottoir permettra de desservir les futurs immeubles et les espaces publics, notamment le parvis de l'école des Messageries.

Ces impacts seront compensés par la création de nombreux espaces verts et la plantation d'un nombre important d'arbres. Ainsi, le futur parc central d'un hectare sera le poumon vert du futur quartier ; les espaces publics, à l'exemple du parvis de l'école, et les cheminements seront végétalisés.

ZOOM SUR... LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DES RÉSEAUX

Le déploiement des nouveaux réseaux au sein du projet urbain implique de les raccorder aux réseaux existants implantés sous les chaussées des rues alentour. Ces travaux de raccordement se dérouleront principalement au dernier trimestre 2022 et au premier semestre 2023. Ils concerneront plus particulièrement :

- Le croisement de la rue du Charolais et de la rue Charles Bossut ;
- L'angle nord de la rue Jorge Semprún ;
- Le boulevard de Bercy.

Les réseaux étant situés en souterrain, les travaux de raccordement affecteront la circulation.

Ainsi, des mesures temporaires seront mises en œuvre sur différentes périodes selon chacune (allant de quelques jours à 2 mois) : fermeture partielle ou totale de chaussées, changement de sens de circulation, modification du parcours des engins de chantier, suppression de places de stationnement en voirie, etc.

Afin de limiter ces perturbations, des dispositions spécifiques seront déployées : maintien des accès riverains aux stationnements souterrains, installation de protections et traversées de chaussées provisoires, etc. En outre, des communications précises viseront à informer riverains et usagers des interventions, des mesures mises en place et de la durée de celles-ci.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

C'EST TERMINÉ !



Démolitions
début 2019
à mi-2021



Travaux préparatoires
1^{er} semestre
2022



Travaux de viabilisation
12 septembre
2022 à fin 2023



Travaux de construction des immeubles
mi-2023 au
1^{er} trimestre
2026



Travaux de finition
(aménagement de surface,
espaces verts, mobilier
urbain, etc.)
à la livraison des immeubles,
progressivement entre fin 2024
et mi-2026

ÊTRE À VOS CÔTÉS DURANT LES TRAVAUX

Espaces Ferroviaires veillera à être à l'écoute des riverains, et à informer le public de manière régulière sur l'avancement du chantier et la gestion de ses impacts. Pour cela, un dispositif d'information et de dialogue spécifique sera mis en place :

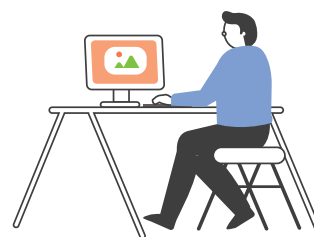
- un comité de suivi du chantier avec les parties prenantes (associations de riverains, représentants des copropriétés voisines des futurs immeubles) se réunira de manière régulière ;
- plusieurs événements ouverts à tous, à l'exemple des Rendez-vous des Messageries et de la Journée des Messageries, permettront au public d'échanger avec l'équipe projet ;
- des supports d'information papier et numériques seront régulièrement diffusés.



LA CHARTE « CHANTIER FAIBLES NUISANCES »

Espaces Ferroviaires a mis en place une « Charte Chantier Faibles Nuisances » et l'impose contractuellement aux entreprises de travaux intervenant pour son compte. **Celle-ci a vocation à minimiser les impacts des travaux sur l'environnement et pour les riverains.** Parmi les engagements de la charte : la limitation des consommations d'eau et d'énergies, la valorisation des déchets, la formation des compagnons aux enjeux de réduction des impacts et une organisation du chantier limitant au maximum les nuisances (bruit, poussières, impacts sur la circulation etc.).

La bonne exécution de la charte sera suivie par un prestataire indépendant de la maîtrise d'œuvre et coordonné par Espaces Ferroviaires. Ainsi, les futurs constructeurs des immeubles devront désigner un Responsable Environnement Chantier qui s'assurera du bon respect de la charte et rendra des comptes à Espaces Ferroviaires et son prestataire.



NOUVEAU :

L'outil en ligne « **La Météo des chantiers** » sera prochainement accessible sur le site internet du projet, <http://espacesferroviaires.sncf.com/messageries>

Après inscription, il permettra d'être alerté des principales étapes du chantier.

Pour plus d'informations sur le projet et les chantiers, contactez l'équipe du projet :

garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr